



LA MAIRE DE PARIS VALIDE LA FERMETURE DE L'EHPAD LE CÈDRE BLEU À SARCELLES

Après deux rencontres avec les organisations syndicales et les représentants des familles, les 31 mars et 2 avril sur l'avenir du « Cèdre Bleu », un 3^{ème} rendez-vous avec l'adjointe au maire chargée des personnes âgées était fixé au 4 mai, délai réclamé par l'exécutif pour expertiser 3 scénarios : le maintien de l'EHPAD dans le cadre d'une rénovation globale, la reconfiguration avec vente d'une partie du bien, la fermeture.

Le 4 mai à l'Hôtel de Ville, pas de production d'expertise, mais l'annonce par Dominique Versini Adjointe à la Maire dès le début de la rencontre de la fermeture définitive de l'EHPAD en novembre, première fermeture de toute l'histoire du CASVP.

A la même heure, des membres de la direction générale du CASVP arrivaient à Sarcelles et réunissaient sans préavis les personnels pour les informer de la liquidation du site. Une opération froide et calculée qui a provoqué un état de choc parmi les agents présents.

- Pendant des semaines l'exécutif parisien a créé cyniquement un écran de fumée pour cacher une décision construite depuis des mois, voire plus ...des heures de semblant d'écoute des arguments des représentants syndicaux et des résidents, un engagement d'expertise de deux scénarios de maintien de l'activité, qui n'est en fait qu'un document vide dont les quelques pages ne sont orientées que par une seule idée « On ferme ».

Une décision antisociale : comme l'ont soulignée les représentants des familles, la prise de décision fait l'impasse sur toute considération humaine, la qualité de vie actuelle des 165 résidents sur le site, la bientraitance, la convivialité du cadre de vie...

Pas de prise en compte des conséquences traumatiques sur des personnes vulnérables d'un transfert définitif, mais une simple affirmation des représentants de la Maire : « *il n'y a pas de statistiques sur le taux de mortalité occasionné par un changement d'établissement* ».

Aucun des arguments ressassés par le CASVP et les représentants de la Mairie n'ont de validité :

- difficultés à remplir l'établissement : selon les propres documents du CASVP, le Cèdre Bleu est le troisième des quinze EHPAD en nombre d'admissions (45) en 2014 et enregistre l'un des plus faibles taux de refus d'entrée.

Cet établissement a donc bien une attractivité qui se serait traduite par un taux de remplissage encore plus important si le CASVP avait voulu s'en donner les moyens.

- **l'argument sur l'offre de places pléthorique sur le Val d'Oise** tombe de lui-même : 87% des résidents du Cèdre Bleu sont parisiens, la file active de parisiens en demande d'admission en EHPAD était de 941 au 31 décembre 2014.

- **Le taux d'occupation insuffisant de l'EHPAD, générateur de déficit, a été créé au fil des ans, en particulier depuis 2008, par la négligence de l'Administration centrale.**

Durant six ans, le CASVP n'a pas fait état de difficultés spécifiques au site.

Des travaux classiques étaient effectués, rénovation des salles de soins, des salles de bains collectives, ascenseurs, reconfiguration d'espaces, toitures, installation du logiciel Titan... des millions d'argent public engloutis, sans en regard, mettre en place le dispositif pour accélérer le rythme des admissions dans ce site dont l'attractivité est attestée...incompétence et/ou indifférence ???

De fait, 165 résidents et 175 agents dont l'emploi va être supprimé, subissent ce que le membre du cabinet de la Maire a appelé « le plan stratégique » du département qui vise à concentrer dans Paris intra-muros l'offre d'hébergement pour personnes âgées.

Un « plan stratégique » inconnu, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation ni même d'information des représentants du personnel dans les instances représentatives !

Rares sont les collectivités qui démontrent un tel mépris du dialogue social réglementaire, des élus du personnel et donc des agents eux-mêmes !

Quelles autres fermetures de site sont prévues dans le « plan stratégique » ?

L'EHPAD Arthur Groussier à Bondy paraît préservé, des travaux de réhabilitation vont y être faits, mais qu'en sera-t-il des autres EHPAD du CASVP de banlieue...« Plus aucune fermeture durant l'actuelle mandature » assure l'exécutif...

Alors que toutes les conditions objectives existent pour le maintien de l'activité de l'EHPAD en collaboration avec la Mairie de Sarcelles, le CASVP annonce la vente du site exceptionnel de l'EHPAD de Sarcelles de 8 hectares, « espérant en tirer le meilleur prix »... inadmissible !

Le CASVP dit mettre en place un dispositif affiné et individualisé de réaffectation des agents et de transfert des résidents, très attentif aux souhaits de chacun et en concertation avec les organisations syndicales. ..

...Quand bien même cela serait, ça n'effacera pas le gâchis humain, la maltraitance institutionnelle sans pareille, issus d'une décision purement politicienne.

Pour l'UNSA, C'EST « NON à la FERMETURE DU CÈDRE BLEU » !

En intersyndicale CGT-UNSA-FO-UCP, avec les personnels, nous poursuivons notre action pour le maintien de l'activité de cet EHPAD qui répond aux exigences médico-sociales de ses missions, pour la qualité de vie et de travail des agents, le respect des résidents.

Le 6 mai 2015